



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE  
HOUILLES

—  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

DCM 24/044

ÉDUCATION - Modification du règlement intérieur  
des accueils périscolaires et extrascolaires

—  
République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

—  
Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (*Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024*).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M. SEKKAI Hadji
- M<sup>me</sup> GOUAR Saara par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M<sup>me</sup> PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M<sup>me</sup> BELALA Monika

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M<sup>me</sup> OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

## ABSENCE :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur
- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

VILLE DE  
HOUILLES

—  
DCM 24/044  
DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION

—  
**Objet : Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 22/052 du Conseil Municipal du 17 mai 2022 actualisant le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**Vu** la délibération n° 23/044 du Conseil Municipal du 31 mai 2023 actualisant le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**Vu** la délibération n° 23/108 du Conseil Municipal du 21 novembre 2023 portant modification du règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires,

**Vu** le projet d'avenant au règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires en annexe de cette délibération,

**Considérant** le souhait de la Commune de simplifier les démarches administratives des usagers de ses services publics,

**Considérant** que le règlement intérieur doit être modifié afin de réduire les délais d'annulation des réservations d'accueil extrascolaire, d'introduire un système de liste d'attente pour les parents qui n'auraient pas réservé dans les délais, de préciser les modalités de présentation des justificatifs d'absence des enfants,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

**Article 1<sup>er</sup> :** **APPROUVE** la modification du tableau des prestations péri et extrascolaires à la page 3 du règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires, telle qu'annexée à la présente délibération.

**Article 2 :** **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 10 avril 2024

Publication effectuée le : 10 avril 2024

Exécutoire ce jour : 10 avril 2024

**Le Maire,**  
**Conseiller départemental des Yvelines,**



Accusé de réception en préfecture  
N° 4410-DCM24-044-AI  
Date de télétransmission : 10/04/2024  
Date de réception préfecture : 10/04/2024